



FRANCONVILLE

Notre village



N° 17 – 12 avril 2021

En raison du nouveau confinement, le nettoyage des accès du village, le tour et l'intérieur de l'église est reporté au samedi 22 mai à 14h.

Félicitations à tous pour vos décorations de Pâques. Les gagnants sont les familles : 1 Vautrin, 2 Pernin, 3 Barbe en plus 4 Blanchon (textures naturelles du nid). Les membres du jury ne participaient pas à la compétition.

Compte administratif 2020

Investissement	Fonctionnement
Dépenses : 191 284.40 €	Dépenses : 55 786.82 €
Recettes : 114 250.05 €	Recettes : 218 175.68 €
Reste À Réaliser : 35 257 €	
Résultats de clôture de l'exercice	
Investissement : - 77 034.35 €	
Fonctionnement : 162 388.86 €	
Résultat global : 85 354.51 €	

À noter que 80% des investissements ont été entrepris par l'ancienne municipalité qui avait prévu de faire un emprunt. Nous n'avons pas souhaité y souscrire, ce qui explique le déficit : nous souhaitons réserver cette option pour d'autres et éventuels investissements plus conséquents.

Budget primitif 2021

Investissement	Fonctionnement
Dépenses : 141 291.35 €	Dépenses : 72 325.00 €
Recettes : 141 291.35 € (dont 35 257 € de RAR)	Recettes : 152 229.51 €

Une aire de jeu est à l'étude, un terrain de pétanque, un jardin du souvenir et le solde du colombarium.

À SAVOIR

Déchetteries

Les déchetteries de Lunéville et Baccarat seront ouvertes les 1^{er}, 8 et 13 mai uniquement aux particuliers.

AGENDA

3

Lundi 3 mai 2021 - 18 - 19 heures : Permanence du Maire

7

Vendredi 7 mai 2021 - 20 h15 : réunion Conseil Municipal

22

Samedi 22 mai 2021 - 14h00 : Nettoyage des accès du village, tour et intérieur de l'église

COMMISSIONS

Taxe Foncière

Nous maintenons pour l'exercice 2021, les taux d'imposition 2020 soit :

- Taxe foncière (bâti) : **26.72 %** (9.48 + 17.24)
- Taxe foncière (non bâti) : **32.15 %**

Le produit attendu pour l'année 2021 s'élève donc à 11 926 €

Subventions aux associations

Les subventions aux associations pour l'année 2021 sont votées comme suit :

- Familles rurales : 50 €
- Amicale des donateurs de sang : 50 €
- ADMR : 90 €
- École de Gerbéviller : 300 €
- Octobre rose : 50 €
- Souvenir Français : 50 €

À noter une augmentation de 10 € pour toutes les associations sauf l'école de Gerbéviller où le choix a été de diminuer de 100 € : en contrepartie nous prendrons en charge les frais des voyages qui incombent aux foyers des enfants scolarisés de la commune. Des subventions complémentaires pourront être étudiées et attribuées au cours de l'année.

DÉCISION

Les travaux de rénovation énergétique réalisés apportent une réelle plus-value au bâtiment communal. Par conséquent, le loyer du logement communal est actuellement de 498.20 €, il est réévalué à 520 € à compter du 1^{er} juin 2021.

1



3



2



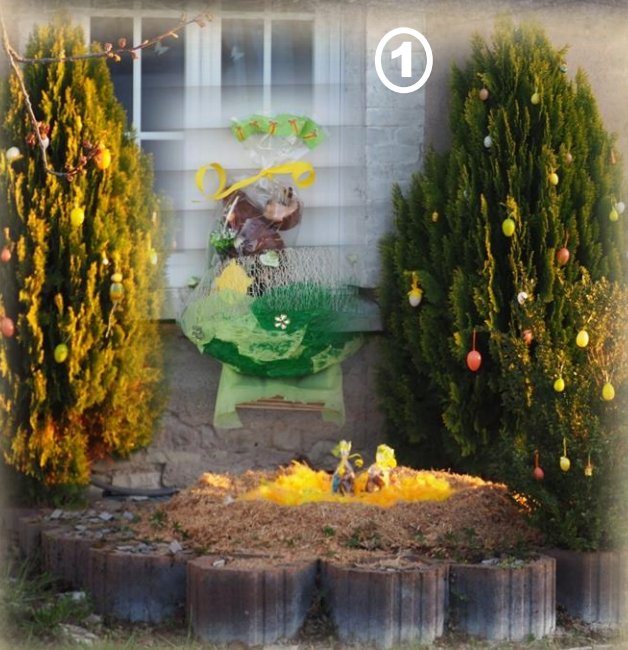
4



2



1



3